

L'ENTR'ACTE LYONNAIS

BUREAU
A LA
CONSERVATION DES AFFICHES
Rue de la Préfecture, 3
LYON
Ecrire franco.

JOURNAL DES THÉÂTRES ET DES SALONS

Paraissant le Dimanche.

PRIX DE L'ABONNEMENT
POUR LYON

Six mois 6 f. » c.
Trois mois 3 50

1 fr. de plus par trimestre pour l'étranger

Les Abonnements se paient d'avance.

THÉÂTRES DE LYON.

LYON, le 31 Mai 1862.

(Voir les dernières Nouvelles à la quatrième page.)

C'est toujours une chose profondément triste que la fin de l'année théâtrale; l'atmosphère est pleine d'inquiétude et de vagues regrets, et semblables à des amis se séparant pour un long voyage, le public et les artistes ne peuvent s'empêcher de mettre dans leurs adieux un sentiment de mélancolie. Bien souvent parmi ces chanteurs et ces comédiens, dans le nombre de ces héros du drame et de l'opéra, qu'on s'était fait une habitude d'acclamer et un devoir facile d'applaudir, il en est dont le départ ne laisse point d'espoir de retour. Notre bonne fortune les avait faits depuis quelques années, ou depuis quelques mois seulement, nos hôtes aimés, le hasard ou le caprice les entraîne loin de nous, ou mieux encore l'éclat grandissant de leur réputation les appelle à de plus hautes destinées, et commencée dans nos murs leur renommée va recevoir sa consécration à Paris.

Or, le public n'est pas ingrat, et quand on a bien mérité de lui, il ne peut vous laisser partir

sans vous témoigner son regret.

Nous ne savons pas encore officiellement quelle sera, cette année, l'étendue et le nombre de nos pertes, mais ce que nous en connaissons par avance suffirait à faire gémir tout ce que Lyon renferme de vrais *dilletanti*. — M. et M^{me} Barbot, mus par une susceptibilité peut-être exagérée, ont résilié. — M^{lle} Willème et M. Castelmarty sont, dit-on, engagés à Paris. — Quant à M. Achard, nous savons depuis longtemps qu'il va prendre à l'Opéra Comique la place restée vide depuis le départ de Roger. Espérons que c'est tout et que nous pouvons clore la liste des transfuges.

Le théâtre des Célestins n'aura pas à subir de si nombreuses défections; il se dit que la plupart des titulaires des rôles importants nous restent acquis pour l'an prochain. MM. Dorsay et Dupré seuls n'auraient pas encore signé, mais ce n'est là sans doute qu'une pure affaire de forme.

A propos de ce théâtre, objet des constantes prédilections du public, nous devons annoncer qu'à partir du premier juin il sera administré par M. F. LABROUSSE, le peintre descriptif de la grande épopée impériale, le seul auteur dramatique,

peut-être, qui ait su transporter cette radieuse époque à la scène et impressionner la foule par le spectacle des gloires impérissables de la France. Sa présence sera, nous le croyons, un gage assuré de prospérité pour l'avenir.

Que dirions-nous de plus en l'état, si ce n'est que le théâtre des Célestins termine l'année comme il l'avait commencée, c'est-à-dire par des succès tels que *les Poseurs*, comédie de mœurs en trois actes; *le Mari dans du coton*, vaudeville, et les reprises du *Vieux Caporal* et de *la Mariée du Mardi-Gras*. — Nous ne pouvons pour le moment analyser ces pièces nouvelles, ni en rendre compte d'une manière un peu complète, mais au début de l'année nouvelle elles reprendront sur l'affiche la place d'honneur qu'elles méritent, et alors il nous sera permis, rendant à chacun la justice qui lui due, de dire autrement que par une phrase écourtée quel est mérite de MM. d'Herblay, Laty, Reynald, Lebrun, Belliard, Henri, Casimir, Lureau, Hamilton, M^{mes} d'Herblay, Desterbecq et Roux dans *les Poseurs*; quels éclats de bon et franc rire dans *la Mariée* ou dans *le Mari dans du Coton* soulèvent M^{mes} Lamy, Touache, Michon, MM. Seiglet, Lamy, Chambéry

FEUILLETON DE L'ENTR'ACTE LYONNAIS

du 1^{er} Juin 1862.

BONHEURS D'UN AMANT MALHEUREUX.

(Suite et fin. — Voir le dernier numéro.)

— Mes témoins vous le diront !

Michel, à l'exemple de Titus, avait l'habitude de récapituler le soir ses actions du jour, afin d'établir la balance du bien et du mal.

— Bonne journée, se dit-il, ayant commencé la nuit par un doux entretien, volé sous les charmes, et finissant par un duel ! Certes, Ninon de Lenelos avait raison : « La vie est une farce et une tragédie fricassées ensemble. »

Au moment où, le lendemain, Michel franchissait le seuil du cabinet du banquier, il se sentit pris à bras le corps et serré avec force contre une

poitrine de femme, tandis que deux lèvres brûlantes enflammaient ses joues.

— Hier vous avez sauvé notre cher enfant en danger de se noyer, lui dit M^{me} Chartran, c'est une mère qui vous remercie, monsieur, c'est une mère qui vous embrasse.

— Mon cher Michel, dit le banquier en saisissant de son côté la main du jeune homme, vous avez dès aujourd'hui une part dans ma banque; vous devenez mon associé.

Michel vit dans le cabinet la femme à qui, la veille, il avait remis l'enfant sauvé des eaux. C'était la nourrice.

Il remercia mentalement Amélie de sa fantasque boutade : grâce au caprice qui lui avait fait jeter ses bleuets par-dessus la passerelle, l'enfant était tombé dans l'eau; il avait pu l'en tirer, et ce sauvetage l'élevait à la fortune. Michel trouvait admirable cet enchaînement des événements.

Cependant, à la villa, M. Pons, mis en éveil

par Kraffembach, qui avait entendu l'altercation de nos héros, disait à sa fille :

— J'ai besoin de tranquillité; une fille à ton âge c'est un tourment de tous les instants, une pomme de discorde : aimes-tu Michel ?

— Sans doute... pour ce que j'en veux faire, répondit en riant Amélie; il ressemble à un *King's Charles*; une figure de nègre blanc-carmard.

— Alors, tu épouseras Anténor.

La jeune fille ne répondit pas. Les bans furent publiés, mais à l'insu de Michel, qu'on craignit d'avertir. Michel avait reçu la visite des témoins de son rival. Rendez-vous avait été pris. Déjà vainqueur sur un point, Anténor espérait un double triomphe.

L'arbitre choisi était le pistolet.

Au premier coup, Michel sentit la balle passer dans ses cheveux; au second, Anténor porta vivement la main à sa figure...

Quelques jours plus tard, on célébrait le ma-

et Lureau. Pour *le Vieux Caporal*, c'est une autre affaire, et les bravos qui y ont accueilli M. Saliné doivent lui donner l'idée de choisir cette pièce pour faire sa rentrée.

Il est toujours bon de revénir sur une erreur, et nous nous hâtons trop en disant qu'il y aurait peu de changement dans les artistes des Célestins. Il paraîtrait que les engagements contractés depuis plusieurs mois nous priveront de MM. Lebrun et Chambéry. C'est là une fâcheuse nouvelle, et le public verra certainement avec peine le départ de M. Chambéry, car cet artiste avait mérité ses faveurs du jour où le hasard du choix des pièces lui avait permis de se montrer dans les rôles de son emploi.

M^{me} Laurent nous quitte après quinze représentations, où son talent s'est révélé sous tant d'aspects différents; elle retourne à Paris. C'est abandonner la partie au moment où elle devient plus belle. Le public lyonnais est en effet le plus étrange des publics; il se passionne difficilement, et ce n'est pas de prime abord qu'on s'impose à son admiration. Pour n'en citer qu'un exemple, nous dirons qu'Arnal et bien d'autres n'ont pas eu à s'en louer à leur première visite. M^{me} Laurent a rencontré la même raideur. Cependant, croyez-le bien, elle n'est pas seulement un premier rôle de drame, c'est une véritable tragédienne dans le sens artistique du mot; elle a l'élan, la passion, le mouvement; vous pleurez quand elle pleure, vous partagez ses haines et ses colères; son geste vous étreint et sa voix vous domine.

Son effet a été immense, saisissant, sur le petit nombre de spectateurs réellement intelligents

riage. Anténor garda pendant la cérémonie son mouchoir sur sa bouche, comme s'il souffrait des dents. Mais le *oui* sacramentel prononcé, et l'acte irrévocable signé, il se découvrit le visage. A ce moment, Amélie poussa un cri d'effroi et s'évanouit. Le bel Anténor était devenu hideux; la balle de Michel lui avait supprimé le bout du nez; il était, non pas camard comme un King's Charles, mais comme un jocko. Pauvre Amélie! Elle avait eu beau faire, le sort lui infligeait un mari privé de nez! sort bizarre!...

Le soir de ce jour, Chartran disait à Michel attristé :

— Mon cher ami, si vous aviez épousé M^{lle} Pons, je ne vous aurais jamais cédé ma maison. M^{lle} Pons est une jeune coquette qui ruinerait Golconde et Visapoor. Avant un an, les biens du bonhomme Pons ne seront plus qu'un brillant souvenir, plein de remords...

Les morts vont vite, les vivants plus vite encore. A huit mois de cet entretien, une jeune femme

qui ont suivi ses représentations, mais ce n'est qu'au dernier moment que le *vulgum pecus* s'est décidé à voir et à comprendre. Ah! mes compatriotes! ah! lecteurs! vous faudra-t-il toujours un mois de réflexions pour apprécier ce qui est vrai, ce qui est bien, ce qui est beau. — Heureusement, les grands artistes n'ont pas de rancune, et nous espérons qu'un jour il vous sera loisible de montrer à M^{me} Laurent que chez nous l'aveuglement et l'erreur ne durent pas.

CH. MAURIS.

LE COUP DE JARNAC.

Il y avait à la cour de François I^{er} un jeune courtisan nommé Gui Chabot de Jarnac, beau-frère de la duchesse d'Etampes. Le dauphin (depuis Henri II), se faisant l'instrument docile de la haine que Diane de Poitiers, qu'il aimait, avait vouée à la favorite du vieux roi, laissa échapper un jour, à propos de Jarnac, un mot outrageant. Jarnac ne put contenir sa légitime indignation, il dit hautement que celui qui l'avait calomnié était un lâche. Dès lors ses amis le considérèrent comme perdu sans ressources.

Henri, grand amateur de lutte et d'escrime, avait à sa suite un véritable cortège de bretteurs et de spadassins renommés. Un d'eux, François de Vivonne de la Chataigneraie, doué d'une force prodigieuse et d'une grande adresse, duelliste consommé, bravache et insolent, était redouté de tous; il jouait volontiers sa vie par intérêt ou par orgueil. Ses prouesses étaient partout citées; on racontait entre autres choses qu'il saisissait

en deuil se présentait chez le banquier Antonin Michel.

— Monsieur, lui dit-elle toute émue, je viens vous remercier, au nom de mon enfant, de nous avoir gardé un morceau de pain. J'apprends que vous avez sauvé les fonds que mon cher père avait confiés à M. Chartran, soyez béni.

Cette jeune femme était M^{me} Anténor Duchâteau.

M. Pons était mort; M. et M^{me} Duchâteau avaient, pendant six mois, ébloui Paris de l'insolent éclat d'un luxe millionnaire; la spéculation les avait achevés. Anténor, à bout d'expédients, avait traversé le Rubicon des spéculateurs menacés de Clichy: il s'était réfugié en Angleterre, abandonnant sa jeune femme enceinte.

Au moment de l'arrivée d'Amélie, Michel venait de tirer d'un coffret mystérieux une bague, un ruban et un bouquet de bleuets fanés. Ces tristes débris des instruments de sa passion étaient étalés sur le bureau. Amélie les aperçut et rougit.

— J'ai été cruellement punie d'avoir méconnu

un taureau par les cornes et l'arrêtait dans sa course. Ce fut lui qu'on choisit pour le lâcher comme un dogue de combat sur ce pauvre Jarnac qui était loin d'être un « hardi compaignon. »

La Chataigneraie, nourri par le dauphin, lui appartenait corps et âme. Sa vanité s'arrangeait à merveille d'une aventure qui passionnait toute la cour; il fit un tel éclat que le roi dut intervenir et défendre le duel que Jarnac, accablé de quolibets ironiques et méprisants, le pria de permettre. L'affaire fut suspendue jusqu'à la mort de François I^{er}. « François I^{er} mort (31 mars 1547), quelle est la première affaire de la monarchie, — dit Michelet, — la grande guerre d'Allemagne apparemment, les secours promis aux princes protestants? Non, nous avons bien autre chose à faire. Charles-Quint les bat à Mulberg. La grande affaire, c'est le duel, c'est la mort de Jarnac, la vengeance de femme. »

Henri II, chose étrange, reconstituant le jugement de Dieu, le duel juridique, aboli depuis Louis XII, rendit un acte délibéré en conseil royal, en vertu duquel il était ordonné au sire de Jarnac de répondre au défi de la Chataigneraie.

On pensait que Jarnac s'humilierait et demanderait quartier. Mais celui-ci, tout en se préparant à la mort par de grandes dévotions, songeait cependant à résister à la main puissante armée contre lui. Il avait pris des leçons d'un maître d'escrime italien, renommé pour ses bottes secrètes.

Sa position d'*assailli* lui laissant le choix des armes, il exigea, pour le combat, les longues épées à deux tranchants, les cottes de mailles,

votre amour si profond et si dévoué, dit-elle toute confuse à Michel.

Ses yeux humides de larmes ajoutaient qu'elle le trouvait moins laid qu'autrefois.

— N'accusez que moi de mon malheur, madame, répondit Michel avec émotion.

Et maîtrisant cette émotion intempestive, il poursuivit :

— Quant à votre avenir, n'en soyez pas inquiète. Je ne me dessaisirai des fonds en question que sur votre ordre...

Dès qu'Amélie eut quitté le cabinet, le banquier réfléchit :

« Moins laid, il eût sans doute épousé cette jeune femme si belle... »

» Où ce mariage l'aurait-il conduit?... »

De ces nuageuses conjectures, Michel revint à la réalité de la position brillante que lui avaient créée les revers de l'amour...

— C'est égal, se dit-il en forme de conclusion, mon malheur a du bonheur!

AMÉDÉE GOUET.

les gantelets de fer, les dagucs *de miséricorde*, le vaste bouclier d'acier poli, etc. Il y eut de longues contestations. La Chataigneraie, qui souffrait au bras d'une ancienne blessure, devait trouver dans ces armes pesantes et inusitées un obstacle qui paralyserait son adresse.

Enfin les maréchaux décidèrent qu'on se conformerait aux anciens usages.

Ce combat mémorable, qui avait presque pris les proportions d'une lutte entre deux partis, eut lieu le 10 juillet 1547.

Les cérémonies et les discussions réglementaires prirent un temps si considérable qu'il était presque nuit lorsque le signal fut donné.

La foule couvrait depuis le matin l'admirable plateau de Saint-Germain. Le roi, Catherine de Médicis, Diane de Poitiers et toute la cour siégeaient sur les estrades.

Marchands, bourgeois, étudiants, artisans et nobles des provinces, tous mécontents de la cour, étaient accourus : ces nombreux spectateurs laissaient paraître pour Jarnac la même préférence que montraient les grands pour la Chataigneraie.

La Chataigneraie, qui avait pour parrain François de Guise, et que le roi soutenait publiquement ainsi que toute la cour, se présenta dans un appareil princier, escorté de trois cents gentilshommes vêtus à ses couleurs, blanc et incarnat. Il se croyait tellement sûr de son triomphe qu'il avait fait préparer pour le soir un splendide repas, auquel étaient conviés les grands seigneurs et les princes du sang.

Le malheureux Jarnac, tué d'avance, selon toute apparence, ne se découragea pas, bien qu'il eût à redouter une victoire presque autant qu'une défaite.

Vers sept du soir, à la voix des hérauts d'armes, les combattants entrent en lice et marchent l'un sur l'autre.

Un silence de mort plane sur la foule ; trente mille cœurs ont tressailli.

Les deux ennemis s'abordent dans un choc furieux ; les épées se croisent et les coups se succèdent avec une rapidité effrayante.

Un moment Jarnac se découvre tout entier, et, avec une hardiesse pleine de péril, décharge un coup de tranchant, puis un second qui, porté avec force, tranche le jarret de son adversaire.

La Chataigneraie chancelle et tombe baigné dans son sang. Pendant qu'il se débat, Jarnac va mettre un genou en terre devant le roi.

Henri II garde un silence glacial. Il a peine à contenir sa colère.

Selon les lois du combat, Jarnac avait le droit d'égorger son ennemi terrassé. Il retourne auprès de la Chataigneraie et lui offre généreusement l'oubli du passé et la réconciliation. La Chataigneraie ne répond qu'en s'efforçant de se ruer sur Jarnac.

A trois reprises différentes, le vainqueur alla se prosterner devant le roi, mais sans pouvoir en obtenir une parole. Un frémissement courut alors dans la foule. Henri comprit. Il laissa enfin tomber quelques mots dédaigneux qui montraient suffisamment que Sa Majesté ne pardonnait pas à Jarnac de ne s'être point laissé tuer.

Henri II ne pardonna pas davantage à la Chataigneraie sa défaite ; il l'abandonna dans son agonie sans même s'informer de son état. Le malheureux en ressentit une si profonde douleur qu'il arracha avec rage l'appareil qui couvrait sa blessure et se laissa mourir. Il avait vingt-six ans.

Le magnifique souper fut dévoré par la valetaille ; les pavillons et les tentes furent mis en lambeaux par le peuple, qui rapporta de cette émouvante journée un mot resté à jamais célèbre, — mot dont il fit un proverbe, parce qu'il lui rappelait une humiliation de cette royauté dont il méprisait les excès : *le coup de Jarnac*.

Alfred DEBERLE.

VIEUXTEMPS ET L'AVEUGLE D'IBOURG.

Une lettre de M. Rey, le compositeur, à M. Ch. Gounod, sur un séjour fait par lui en Suisse et publié dans la *Presse*, contient l'anecdote que voici :

« A propos de Vieuxtemps, je vais vous raconter une épisode de notre promenade à Ibourg ; Ernest Feydeau, qui était avec nous, ne manquera certainement pas de glisser cette petite histoire dans un de ses romans.

» Nous arrivons sur la terrasse du château en ruines, et nous trouvons là une noce de paysans ; ceux-là dansaient au son de deux violons impitoyablement râclés par deux virtuoses aveugles. Les deux instruments ne valaient pas mieux l'un que l'autre : j'en prends un au hasard et je le mets dans les mains de Vieuxtemps, qui, après l'avoir accordé, reprend le motif de la valse que le second violon continuait à accompagner, et les gens de la noce dansaient toujours, sans se douter du changement qui venait de s'opérer dans le personnel de l'orchestre. Au bout de de quelques instants, le partenaire de Vieux-

temps s'arrête, écoute plus attentivement, et s'écrie en s'adressant à son confrère :

» — Mais Gaspard, ce n'est pas toi qui joue !

» Gaspard ne voyait pas, mais il écoutait et il était ravi, et ses mains étaient agitées par un tremblement nerveux.

» — Non, ce n'est pas moi, dit-il, c'est un maître, c'est un grand maître !

» Et quand la valse fut finie, Vieuxtemps se livra à une improvisation merveilleuse toute hérissée de trilles, de gammes en octaves, de *pizzicati* et de sons harmoniques, puis il rendit son instrument à l'aveugle. Alors celui-ci pleura de joie et voulut embrasser les mains du grand artiste. Les gens de la noce jetèrent leurs chapeaux en l'air, poussèrent des *vivats*, la jeune mariée s'approcha de Vieuxtemps et lui fit une belle révérence. » (Le *Passe-Temps* du Havre.)

MÉLANGES.

*

**

On sait que les jeunes gens qui veulent s'engager dans les corps de la marine et autres doivent toujours être pourvus d'un certificat de bonne vie et mœurs, établi conformément à l'art. 20 de la loi du 21 mars 1832.

Il arrive souvent que des jeunes gens se présentent avec des certificats irréguliers, ce qui nécessite pour eux des démarches et une perte de temps, toujours préjudiciables.

Un jeune garçon, de l'une des communes du département de ***, s'est présenté il y a quelques jours au bureau de recrutement avec un certificat rédigé ainsi qu'il suit :

« Je certifie que le nommé X... est un bon garçon ; qu'il n'a jamais fait de mal à personne, et qu'il est très-révérénd dans la rue. Il n'a pas fait sa première communion, mais c'est la faute de sa mère.

Le Maire de *** — Signé X... »

*

**

Un vieux monsieur se présente l'autre jour dans un café de la rue Richer.

— Monsieur, dit-il au chef de l'établissement, je voudrais acquérir votre maison.

— Donnez-vous la peine de vous asseoir.

— Quel serait votre prix ?

— Dame, Monsieur, ça irait dans les trente mille francs.

— C'est un peu cher.

— Il y a pas mal de marchandises en cave.

— Je comprends bien, mais vous concevez

qu'à mon âge, je ne veux pas prendre une grande maison; je veux avant tout un établissement où je puisse être tranquille.

— Oh! pour ça, vous ne pouvez pas mieux tomber, il ne vient jamais personne.

*
**

Un bourreau conduisant au gibet un pauvre diable, lui dit : « Je ferai certainement de mon » mieux; mais je dois pourtant vous prévenir » que je n'ai jamais pendu. — Ma foi, répondit » le patient, je n'ai jamais été pendu non plus : » nous y mettrons chacun du notre, et nous » nous en tirerons comme nous pourrons. »

*
**

Dans la rue Charrière, près du collège de France, on lit sur l'enseigne d'une épicière qui vient de déménager : « Madame BORDELEAU est » maintenant enceinte du Panthéon. »

*
**

Dernièrement, l'oncle de J.-B., garçon d'esprit, mais viveur, que tout Paris connaît par les mandats à vue qu'il fournit sur le frère de son père, qui, jusqu'ici, les a payés, comme le vieux grognard de Scribe, *sans murmurer*, murmura très-fort l'autre jour, et même courut sur son coquin de neveu un bâton à la main. Le jeune homme se trouvant au bas de l'escalier, dont l'oncle irrité avait déjà descendu quatre marches, se retourne et lui dit :

Monsieur, n'allez pas plus loin : songez que passé le quatrième degré on n'est plus parent.....

L'oncle, ayant ri de l'à-propos, se trouva désarmé; mais cela ne l'empêcha point de faire insérer dans les journaux qu'à l'avenir il ne paierait plus les dettes de son neveu.

*
**

Un bohème, invité à une partie de campagne, alléguait pour excuse l'invalidité de sa chaussure.

— Qu'à cela ne tienne, objecte un camarade; je te prêterai mes bottes.

En courant les bois, ce dernier ne perd pas de vue notre bohème, et dès qu'un caillou se présente sur la route, il lui dit :

— Surtout, prends garde à mes bottes !

La répétition de cet avertissement plaque un pied de rouge sur la figure du pauvre diable, ce que voyant, l'amphytrion des promeneurs profite du déjeuner pour lui glisser cette proposition :

Un tel est stupide, lâche-moi sa chaussure, et prends celle-ci. Tu peux l'abîmer, cela m'est égal.

Le bohème accepte; on se remet en marche, et à tout instant, son obligeant prêteur lui crie :

— Ne te gêne pas, tu sais, je ne tiens pas à mes bottes.

*
**

Lors de la guerre de Crimée, un de nos colonels est coupée en deux par un boulet. Quand les soldats du train viennent pour le relever, ils trouvent un voltigeur occupé à le dévaliser.

— Que fais-tu là ? lui demande-t-on.

— J'obéis à mon colonel ! Quand mon colonel a été fendu par ce gredin de boulet, il n'a eu que le temps de me dire : « Mon pauvre garçon, prends ma montre, tu la remettras à ma famille. »

*
**

A LA COUR D'ASSISES.

Le président. — Vous êtes accusé d'avoir arrêté sur la route un pauvre vieillard, auquel vous avez pris jusqu'à son dernier vêtement.

L'accusé. — Je le reconnais.

Le président. — Qui a pu vous pousser à un acte pareil ?

L'accusé. — L'envie de devenir meilleur.

Le président. — Expliquez cette contradiction.

L'accusé. — C'est bien simple; la dernière fois que je suis sorti de prison, le directeur, avant mon départ, m'a engagé à plusieurs reprises à dépouiller le vieil homme.

Le président. — Eh bien ?

L'accusé. — Eh bien, j'ai rencontré un vieil homme sur ma route, je l'ai dépouillé, et voilà !

*
**

Deux écoliers disputaient sur les mérites respectifs de leurs livres de classe.

— Ça, une géographie, disait le premier, en montrant avec mépris le livre taché d'encre de son camarade.

— Oui, et une meilleure que la tienne...

— Allons donc, tiens dans le Loiret on a oublié Pithivier...

— C'est pas vrai... il y a un pâté dessus.

Nous ne pouvons rien ajouter à ce que nous avons dit déjà de la Ménagerie Orientale de M. Bernabo. Le public nombreux qui s'y rend chaque jour prouve mieux que nous ne saurions le faire l'intérêt qu'offrent les exercices des hôtes

de M. Bernabo, et principalement ceux vraiment extraordinaires de l'éléphant Miss Betzy. On dit que M. Bernabo n'a plus que fort peu de temps à rester parmi nous : les retardataires feront bien d'en profiter pour aller visiter cette magnifique Galerie.

DERNIÈRES NOUVELLES.

—
JEUDI 5 JUIN.

Bien des événements se sont accomplis dans ce petit monde dramatique dont nous nous occupons spécialement. — Les difficultés d'une situation qui n'avait fait qu'empirer depuis les beaux jours, ont amené M. Carpiet à offrir sa démission de directeur. Cette abdication a été acceptée, mais l'autorité supérieure, émue à bon droit de la triste situation où allaient se trouver un si grand nombre de personnes dont les intérêts sont intimement liés aux destinées du théâtre, et comprenant qu'une ville comme Lyon ne peut se passer de spectacle, a permis aux artistes des Célestins de se réunir provisoirement en société.

Notre public montrera par son empressement à se rendre à l'appel qui lui est fait, combien il est sympathique à la position où sont en ce moment des comédiens dont le zèle, l'intelligence et le dévouement ne se sont jamais démentis à son service.

Quel temps durera ce provisoire ? et quel est le directeur qui viendra assumer la responsabilité d'une aussi grave entreprise ? Nous l'ignorons. Un nom a été prononcé, on a parlé d'un homme qui, après 1848, a sauvé de la ruine les théâtres de Lyon, de M. DELESTANG. Ce nom est synonyme de succès et d'habileté, et pour notre part nous l'acclamerions de grand cœur.

Le Directeur du journal,

P. BRÉJOT.

Ce soir a lieu au Cercle Musical la première séance de M. Alfred de GASTON, le prestidigitateur dont le souvenir doit vivre chez tous ceux qui l'ont admiré, lors de son premier séjour en notre ville. Avec lui, pas de boîtes à double fond; ses mains sont ses seuls appareils et ils défient le mécanisme le plus compliqué.

FOUR TOUTS LES ARTICLES NON SIGNÉS,

Le Propriétaire-Gérant, BRÉJOT.

LYON. — TYPOGRAPHIE B. BOURSY,
Rue Mercière, 92.